# le terrain

#### **PANNEAUTAGE ET BALISAGE**

(Way marking and signposts)

Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments

1/ Le panneau d'appel (Information board), 2/ La flèche directionnelle (Direction arrow), 3/ Les bornes de balisage (Signposts).

#### LE PANNEAU D'APPEL

(Information board)

Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur. Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.



#### LA FLECHE DIRECTIONNELLE



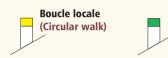
A proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les <u>pratiques admises</u> sur ce circuit. Sur le parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons. Les pratiques admises sont signalées par la

présence des marquages normalisés Boucle pédestre de promenade et de randonnée

(PR Path : circular walk) Sentier VTT (Mountain bike track)

## LES BORNES DE BALISAGE (Signposts):

Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.



Itinéraire de liaison

**BALISAGE EN VIGUEUR** 

(way marking colours) Itinéraire de liaison (Junction path)

Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk)

### **IMPLANTATION DES BORNES**

(Position of signposts)

Balisage à une intersection où il faut aller tout droit : une balise placée du côté opposé à une bifurcation indique d'aller tout droit. (Straight on)



Balisage à un carrefour où il faut aller tout droit : une première balise avant le carrefour et une balise de rappel après indiquent d'aller tout droit.



Balisage à un carrefour où il faut changer de direction : la balise est en principe placée à l'angle que forme le changement de direction. La direction est indiquée sur la balise.

(Follow the direction shown on the signpost)





**Tout droit** (Straight on)

**Tourner** à gauche

(Turn left)



## **LEGENDE**

LA CARTOGRAPHIE (Map) : quadrichromie (Four-colour) échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.

LES ITINERAIRES (Itineraries) : le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR, de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.

The route shown on the map is of the same colour as the route markers you will find on the walk (Exception GR Path).

1 Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits). Number of the circular walk (See the list of itineraries).

\* Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits). Suggested starting point (See the list of itineraries).

**CODE COULEURS UTILISÉ SUR LA CARTE** 

(Route marking colours): Itinéraire de liaison (Junction path).

Boucle de Promenade et de Randonnée (PR) (Circular walk).

Variante / Raccourci (Alternative path).

Vélo-route voie verte de la Vallée de l'Isle. > Voie de St-Jacques de Compostelle - Chemin de Vézelay.



Segonzae

Saint-Sulpice-